



Comment la décision du préfet a brisé ma vie de famille

Par **moimary**, le **25/11/2013** à **22:26**

Bonjour à toute l'équipe de EXPERATOO, rnj'aurais besoin d'être conseillé car nous sommes désespérés de ce qui arrive à notre famille.rnVoilà, je suis française, je vis maritalement en France depuis 3 ans avec mon conjoint qui est camerounais et nous avons une petite fille de 8 mois.rnAyant 3 enfants en bas âges de nationalité française nés de précédentes unions qui ne se sont pas concrétisées faute de mésentente, il bénéficiait d'un statut de vie familiale sur son titre de séjour donc renouvelable. Il vivait en France depuis plus de 9 ans où il n'a commis aucuns délits. Il avait une situation professionnelle et familiale stable depuis que nous sommes ensemble.. Alors quel fût notre étonnement, lors du renouvellement habituel du titre en décembre dernier, quand le préfet d'Arras (Pas-de-Calais) refusa en prétextant qu'il ne s'occupe pas de ses enfants.. alors que nous envisagions même de demander légalement la garde alternée des enfants et pour ce, régulariser son statut auprès de la préfecture.. !!..rnNous avons donc apporté toutes les pièces justifiant du contraire, persuadés que ce ne serait qu'une simple formalité d'usage : lettre du médecin, factures diverses, assurances scolaires, frais de cantine, photos, déclarations sur l'honneur de personnes nous côtoyant (car les enfants séjournaient régulièrement à la maison), les déclarations des mamans en faveur du papa et étant enceinte, la déclaration du gynécologue et la reconnaissance anticipée de notre enfant.rnMalgré tout ça, la réponse de la préfecture resta négative.rnAprès avoir pris un avocat nous assurant de sortir gagnant de ce procès, le verdict ne fût pas en notre faveur.rnMon conjoint est reparti au Cameroun de lui-même avant d'être expulsé par les autorités françaises.rnDepuis son départ j'ai dû affronter les problèmes pour subvenir aux besoins de mon enfant et pour gérer notre vie quotidienne car je suis sans emploi.rnMa famille et ma vie brisées, j'ai décidé de le rejoindre pour essayer de reconstruire quelque chose en Afrique mais en vain, aucune opportunité ne s'est offerte à nous. Nous n'avons même pas de couverture sociale et j'ai peur pour les enfants.rnNous sommes donc au Cameroun avec notre

filles et l'un de ses enfants dont la maman ne peut s'occuper car elle est actuellement incarcérée en maison d'arrêt en France..et ce depuis presque 1 an et n'est pas à son 1er séjour..c'est dire combien il s'occupe bien de ses enfants.rnOn voudrait revenir faire valoir nos droits en France afin de régulariser notre situation (nous avons également laissé des dettes en attente là-bas qu'il faut que nous comblions), qu'il reprenne son activité professionnelle, de retrouver ses enfants ainsi que ma famille et de faire valoir ses droits à la paternité. rnLes enfants ont besoin de leur papa. Qui ne serait pas soucieux de l'avenir de ses enfants ?rnPourquoi s'être acharné sur lui malgré toutes ces preuves ? Est-ce normal de le sanctionner au détriment de ses enfants? Quels sont nos recours pour regagner la France et profiter de notre famille recomposée?rnSVP donnez-moi l'espoir d'y croire et aidez- nous à recomposer notre famille...rnMaryline

Par **aguesseau**, le **26/11/2013 à 01:23**

bjr,rnje pense que les services de la préfecture avait des motifs pour prendre une telle décision (enquête).rndécision confirmée par les tribunaux que vous avez saisi cela signifie que la situation n'est sans doute pas exactement celle que vous décrivez.rnje ne comprends pas d'ailleurs pourquoi vous ne vous êtes pas mariés ou pacsés, en effet vous deviez que votre ami (et non conjoint) en étant marié à une française aurait obtenu un titre de séjour conjoint de français.rnpour revenir en france, il faut que votre ami demande un visa long séjour qui serait plus facile à obtenir si vous étiez mariés.rncdt

Par **moimary**, le **26/11/2013 à 10:00**

bonjour, rnoui effectivement nous devons nous marier, mais mon ami ne voulait pas argumenter les mauvaises langues qui voyaient en nous un mariage blanc.. en ce qui concerne l'affaire tout à été dit dans mon récit, je ne vois pas pourquoi je chercherais des réponses à notre pb en cachant le pb lui-même..rnSi justement je cherche une aide sur les forums c'est que je vois une injustice dans tout cela.rnmerci de votre intervention..rncdt.